

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 129 (2003)
Heft: 17: Pensionnat numérique

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTRATS D'ASSURANCE AVANTAGEUX POUR MEMBRES BUREAUX

En vertu des contrats cadres passés entre la **sia** et deux sociétés d'assurance dans les domaines de la responsabilité civile d'entreprise, des indemnités journalières/perte de gain en cas de maladie ainsi que de l'assurance accidents professionnelle, les membres bureaux peuvent obtenir un rabais de 20% en moyenne pour la couverture de ces risques. Pour en bénéficier, chaque membre bureau intéressé est invité à conclure un contrat d'assurance individuel, adapté à ses besoins, aux conditions négociées par la **sia** avec l'assureur concerné.

Les adresses des assureurs retenus par la **sia** figurent sur son site Internet sous <www.sia/société/prestations/assurances>. Des formulaires de requête pour la responsabilité civile d'entreprise, ainsi que des demandes d'offres pour les assurances perte de gain et accidents peuvent également y être téléchargées.

Service RP et information SIA/pps

LA FÉDÉRATION SUISSE DES ARCHITECTES-PAYSAGISTES A REJOINT LA SIA

A l'occasion de son assemblée générale du 28 mars 2003, la Fédération suisse des architectes-paysagistes (FSAP) avait unanimement approuvé le dépôt d'une requête d'affiliation à la **sia**. Et c'est également à l'unanimité que l'assemblée des délégués **sia** réunie le 21 juin dernier l'a accueillie comme nouvelle société spécialisée. Association fondée en 1925, la FSAP compte aujourd'hui 380 membres et son expertise est reconnue dans le domaine de l'environnement.

La direction de la **sia** salue cette collaboration renforcée avec la FSAP dans la mesure où, intégrés au groupe pro-

fessionnel Sol/Air/Eau, les architectes-paysagistes pourront à l'avenir s'associer pleinement aux architectes, aux urbanistes et aux autres groupes professionnels de l'ingénierie pour traiter de questions environnementales.

Visibilité accrue

Si la FSAP s'active depuis 1925 pour défendre les intérêts relevant de l'environnement naturel et de l'art paysager, elle a réussi depuis deux décennies à faire davantage reconnaître ses préoccupations auprès d'un public élargi. Devenues partenaires, la FSAP et la **sia** espèrent que leurs forces jointes leur vaudront une visibilité encore accrue et un surcroît d'influence. En adhérant à la **sia**, la FSAP compte aussi renforcer son poids politique.

Professionnels qualifiés

La FSAP réunit des architectes-paysagistes qualifiés, actifs dans l'aménagement en Suisse. Elle défend les intérêts professionnels, institutionnels et économiques de la branche en général et de ses membres en particulier, tant auprès des élus et de l'administration que des milieux économiques et du public et ce, sur le plan national et international.

Le site internet de la FSAP <www.bsla.ch> comporte la liste de tous ses membres répartis par cantons en indiquant leurs principaux domaines de spécialisation. Ceux-ci englobent la conception d'espaces verts, l'architecture de jardins et la préservation des parcs et jardins historiques, ainsi que la conception et l'aménagement paysagers, la protection des milieux naturels et du paysage ou l'aménagement territorial, sans oublier les études d'impact sur l'environnement. La FSAP est en outre l'éditeur de la revue trimestrielle *anthos*, qui est aussi l'organe d'information officiel de la International

Federation of Landscape Architects (IFLA), ainsi que de la VSSG (Fédération suisse d'établissements horticoles urbains et d'administrations des parcs et jardins).

Service RP et information SIA/pps

Adresse de contact:

BSLA FSAP FSAP
Secrétariat, Rue du Doubs 32
CH - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 88 89, fax 032 968 88 33
www.bsla.ch <bsla@bsla.ch>

DÉCÈS DE MAX PORTMANN, MEMBRE D'HONNEUR DE LA SIA

Max Portmann-Sigrist nous a quittés à Muri près de Berne le 11 août dernier à l'âge de 90 ans. La **sia** doit beaucoup à ce membre d'honneur qui s'était notamment illustré dans le domaine de l'élaboration des normes.

Ayant grandi à Lucerne où il était né en 1913, Max Portmann avait obtenu son diplôme d'ingénieur civil à l'EPFZ en 1937. Entré peu après au service des CFF, sa carrière l'y avait amené jusqu'à la tête du département des constructions au sein de la direction générale. Ses contributions prépondérantes au sein de l'ancienne régie fédérale englobent la réalisation des grandes gares de triage de Muttenz, Lausanne-Denges et Limmattal, la nouvelle gare de Berne, la ligne du Heisterberg, ainsi que la ligne et la gare aéroportuaire de Kloten. Le savoir et l'expérience accumulés dans ces fonctions lui ont valu une notoriété s'étendant bien au-delà de nos frontières. Parti à la retraite en 1978, il a alors consacré son temps à ses multiples violons d'Ingres : l'histoire familiale, la peinture et les voyages lointains. En reconnaissance des services hors du commun rendus à la **sia**, ce qui était encore le comité central (CC) de la Société à l'époque l'avait nommé membre d'honneur en 1980.

L'INFORMATIQUE ET L'ARCHITECTURE, PARLONS-EN!

Membre du CC

Membre de la **sia** depuis 1941, Max Portmann a assumé nombre de mandats pour la Société et oeuvré au sein de différentes commissions. Élu au comité central en 1969, il y a siégé jusqu'en 1979. Toujours équilibrées et dûment fondées, ses contributions et ses prises de position y furent grandement appréciées et reconnues, tandis que les excellentes relations qui prévalaient alors entre la **sia** et les pouvoirs publics étaient largement redatables de son action et de son habileté de négociateur. Ses activités au sein de la **sia** ont en effet beaucoup contribué au prestige et au renom de la Société.

Travaux de normalisation couronnés de succès

Après avoir rejoint la plus haute instance de normalisation de la **sia**, soit la commission centrale des normes, en 1970, Max Portmann en était devenu le président en 1973. Préparant toutes les séances avec grand soin, il les dirigeait aussi avec un rare discernement. Il avait l'art de transformer des différences d'appréciation ou des intérêts divergents en solution équilibrées, et il a mené à bien les tâches qui lui ont été confiées avec un sens aigu des objectifs à atteindre. Sachant privilégier l'essentiel, il s'y entendait à convaincre ses interlocuteurs sans jamais se départir d'une attitude empathique et amicale, et les travaux de normalisation effectués à cette époque doivent énormément à son style de direction conciliant.

A la famille et aux proches de Max Portmann, la direction et le comité directeur de la **sia** présentent ici leurs condoléances avec toute leur sympathie.

Eric Mosimann,
secrétaire général de la SIA

Depuis 15 ans nous sommes:

- utilisateurs de la CAO-DAO en architecture
- spécialistes du leader AutoCAD®
- auditeurs et conseillers sur les systèmes Windows®
- formateurs (plus de 700 personnes formées)
- membres du réseau Autodesk® Developer



NOUVEAU

- spécialistes de l'autre leader Archicad®
- auditeurs et conseillers sur les systèmes Macintosh™
- membres du réseau BEC Partners

Git, votre partenaire privilégié pour l'informatique et l'architecture.

Pour en savoir plus,
contactez-nous ou
visitez notre site
internet sur :
www.git-info.ch



Git Habitat Sàrl
Pl. du Grand-Mont 11
1052 Le Mont s/Lausanne
Tél. +41 21 657 67 06
Fax +41 21 657 67 07
info@git-info.ch
www.git-info.ch

La société Git informatique fait partie du groupe Git Habitat Sàrl

MARCHÉ DE L'EMPLOI DANS LES BUREAUX D'ÉTUDE AU 2^e TRIMESTRE 2003

Portefeuilles de mandats en baisse

Au deuxième trimestre 2003, la situation des bureaux d'études ne s'est plus détériorée: quatre bureaux sur cinq (79%) l'ont en effet qualifiée de bonne ou de satisfaisante contre un sur cinq qui a déploré une mauvaise marche de ses affaires. Cela étant, le volume des prestations fournies était toujours en recul et la valeur globale des nouveaux mandats acquis a une nouvelle fois baissé dans tous les secteurs de la construction. En données corrigées des variations saisonnières, la part des travaux de transformation est tombée à 41,8% dans les bureaux d'architectes et à 19,8% chez les ingénieurs.

Quant aux mandats en portefeuille, ils ont décrû par rapport au trimestre précédent: un peu plus de la moitié (55,8%) des bureaux consultés ont jugé leurs portefeuilles de mandats satisfaisants, mais ce pourcentage ne dépasse que de quelque 3% celui des annonces négatives. Et si les réserves de travail se sont un peu améliorées, les participants à l'enquête sont plus nombreux à escompter un recul des nouveaux mandats au troisième trimestre, tout comme ils continuent à envisager la baisse des honoraires et la diminution des effectifs. Enfin, près d'un quart des bureaux pense que la marche des affaires se détériorera probablement au cours des six prochains mois, contre 66% qui ne prévoient pas de changement.

Bureaux d'architectes

Les bureaux d'architectes ont généralement jugé la marche de leurs affaires satisfaisante et leur volume de prestations est resté pratiquement

Évaluation de la conjoncture - fin juin 2003 (chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses)

Conjoncture	bonne en%	satisfaisante en%	mauvaise en%
Ensemble de la Suisse	19 (18)	60 (55)	21 (27)
- Architectes	24 (20)	53 (50)	22 (30)
- Ingénieurs	15 (17)	66 (58)	19 (25)
Plateau est et Zurich	22 (19)	56 (47)	21 (34)
Plateau ouest et Berne	23 (17)	68 (65)	20 (18)
Nord-ouest de la Suisse et Bâle	14 (21)	61 (52)	25 (27)
Suisse orientale et Saint-Gall	35 (25)	46 (48)	19 (27)
Tessin	14 (17)	64 (51)	22 (32)
Suisse romande	15 (14)	62 (57)	23 (29)
Suisse centrale	19 (23)	60 (53)	20 (24)

Perspectives d'emploi d'ici fin septembre 2003 (chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses)

Activité	En hausse en%	Aucune variation en%	En baisse en%
Ensemble de la Suisse	10 (11)	70 (74)	20 (15)
- Architectes	11 (11)	76 (75)	13 (14)
- Ingénieurs	10 (10)	65 (74)	25 (16)
Plateau est et Zurich	9 (8)	68 (74)	23 (18)
Plateau ouest et Berne	12 (13)	70 (79)	18 (8)
Nord-ouest de la Suisse et Bâle	23 (9)	61 (75)	15 (16)
Suisse orientale et Saint-Gall	8 (3)	74 (83)	17 (14)
Tessin	4 (7)	83 (73)	13 (20)
Suisse romande	9 (17)	74 (66)	17 (17)
Suisse centrale	18 (21)	61 (60)	21 (19)

Conjoncture - estimation d'ici à fin décembre 2003 (chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses)

Perspectives conjoncturelles	Amélioration en%	Stagnation en%	Aggravation en%
Ensemble de la Suisse	11 (14)	66 (67)	23 (19)
- Architectes	16 (1)	68 (64)	17 (18)
- Ingénieurs	7 (10)	65 (70)	28 (20)
Plateau est et Zurich	11 (17)	68 (63)	21 (20)
Plateau ouest et Berne	15 (13)	58 (66)	27 (21)
Nord-ouest de la Suisse et Bâle	7 (7)	69 (78)	24 (15)
Suisse orientale et Saint-Gall	13 (14)	67 (64)	20 (22)
Tessin	18 (6)	70 (79)	12 (15)
Suisse romande	7 (20)	68 (69)	25 (11)
Suisse centrale	4 (16)	69 (59)	27 (25)

inchangé. Malgré la réduction des mandats en portefeuille, 51,3% des bureaux ont encore taxé ceux-ci de suffisants, les réponses négatives et positives s'équilibrant, et la réserve de travail est légèrement remontée jusqu'à 7,2 mois. Quant à la valeur globale des nouveaux contrats, elle accuse un recul persistant, mais un peu moins marqué dans le secteur du logement. Et si les bureaux d'architectes pensent maintenir leur taux d'acquisition de nouveaux mandats au troisième trimestre, ils envisagent aussi un nouvel affaiblissement de leurs honoraires. Dans ce contexte, les bureaux consultés prévoient moins de suppressions d'emplois tout en s'attendant à une évolution stagnante de leurs affaires pendant les six prochains mois.

Bureaux d'ingénieurs

Dans les bureaux d'ingénieurs la marche des affaires s'est globalement

dégradée, les réponses reçues montrent que seule la catégorie « autres ingénieurs » l'a encore jugée positive. Les portefeuilles de mandats se sont à nouveau dégarnis: seuls 59,4% des sondés les ont encore qualifiés de suffisants, les réponses négatives l'emportant partout ailleurs. Le fléchissement des prestations fournies, tout comme la valeur globale des nouveaux contrats s'est poursuivi dans tous les secteurs de la construction et plus particulièrement dans ceux du logement et de l'industrie/artisanat. Les prévisions des ingénieurs s'avèrent également plus pessimistes pour le proche avenir que celles des architectes: ils escomptent, une fois encore, moins de nouveaux mandats et une réduction de leurs honoraires au troisième trimestre, de même qu'une détérioration de la marche des affaires au cours des six prochains mois.

SIA/KOF

L'enquête conjoncturelle reposait sur la consultation des responsables de bureaux qui y participent volontairement. Par le biais d'un questionnaire standardisé, le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ (KOF) recense régulièrement les tendances d'évolution dans la branche des études. A chaque question correspondent trois réponses à choix et les résultats obtenus sont pondérés en fonction du nombre de personnes occupées dans un bureau. La tendance dominante est déterminée par la différence des parts de pourcentages (solde) entre les réponses optimistes (positives) et pessimistes (négatives).

Les commentaires se fondent sur les données originales ainsi que sur les valeurs lissées. De plus, les tendances des derniers trimestres et les rapports établis avec d'autres indicateurs sont pris en considération.

RAPPEL : QUALIFICATION DES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

« La fabrication et le montage selon la norme SIA 161/1, Constructions métalliques, chiffre 2.2.1, nécessitent des installations appropriées et des spé-

cialistes formés en conséquence. Cela est valable en particulier pour les travaux de soudage. L'exécution doit correspondre aux exigences fixées pour les structures porteuses ». Ceci implique que les entreprises répondent à des critères de qualification déterminés. La norme SIA 161 fait une distinction entre deux certificats d'exploitation S1 et S2 qui sont spécifiés sous les paragraphes 6.2 et 7.53. Les détails relatifs à la conduite des épreuves de qualification des entreprises par les institutions autorisées sont décrits dans la norme SIA 161/1.

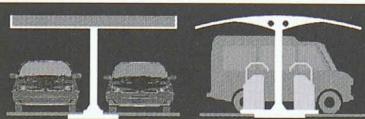
Les certificats d'exploitations S1 et S2 sont émis par le laboratoire fédéral d'essai des matériaux (LFEM/EMPA) à Dubendorf, ou par l'Association suisse pour la technique du soudage à Bâle, après qu'une entreprise en ait fait la demande. Les certificats ont une validité limitée de trois ans et peuvent être, après contrôle des qualifications, renouvelés. La sia tient à jour le registre officiel des certificats émis, à consulter sur son site Internet sous <www.sia.ch/la_pratique/publications/registre>.

ACTUALITÉS CONCERNANT L'ÉLABORATION DES NORMES SIA

Au cours du premier semestre 2003, le service Normes et règlements de la sia a publié vingt-cinq nouveaux documents en langue allemande, dont les nouvelles normes sur les structures porteuses (Swisscodes). Dix autres titres sont sur le point de voir le jour et trente-six autres sont en cours d'élaboration. Quant à l'état de la collection des normes en français, voir p. 36.

La liste complète des normes, règlements, cahiers techniques et autres documents actuellement disponibles figure par ailleurs sur le site Internet de la sia sous <www.sia.ch/publications>. Les nouvelles publications y font l'objet d'une liste séparée sous la même rubrique. Tous les titres parus peuvent être commandés auprès de SIA Auslieferung, Schwabe & Co AG, Case postale 832, 4132 Muttenz 1, Tél. 061 467 85 74, Fax 061 467 85 76, E-Mail: auslieferung@sia.ch.

Roland Aeberli,
secrétariat général SIA



ABRIS – PREAUX – COUVERTS – TERRASSES

Concept de toiture, **testé en soufflerie**.
Modules d'acier fixes ou **mobiles** !

« déposés sur le sol sans fixations »

Mobitec 2000 Neuchâtel
Tel : 032 724 03 56 / Fax 032 724 04 25
www.mobitec.ch mobitec@worldcom.ch

Fabrication suisse



NORMES EN FRANÇAIS AU 1^{ER} JUILLET 2003

Publications

- 162.051 Béton - Partie 1: Spécification, performances, production et conformité (SN EN 206-1, révision de SN ENV 206:1994)
- 252 Revêtements de sols industriels sans joint (révision de l'édition 1988)
- 253 Revêtements de sol en linoléum, plastique, caoutchouc, liège, textile et bois (révision des normes SIA 253 et 254, édition 1988)
- 260 Bases pour l'élaboration des projets de structures porteuses
- 266 Construction en maçonnerie (révision de la norme SIA 177, édition 1995)
- 266/1 Construction en maçonnerie - Spécifications complémentaires
- 281/3 Lés d'étanchéités à base de bitume, résistance à la traction
- 752 Revêtements de sols industriels sans joint - Dispositions contractuelles spécifiques à la norme SIA 252
- 753 Revêtements de sol en linoléum, plastique, caoutchouc, liège, textile et bois - Dispositions contractuelles spécifiques à la norme SIA 253
- 2001 Isolants thermiques - Valeurs thermiques déclarées (édition 2003)
- 2007 La qualité dans la construction (révision de l'édition 1997)
- 2021 Bâtiments vitrés - Confort et efficience énergétique

En voie de publication

- 102/103/ Modèle de calcul des honoraires selon le volume d'heures des RPH 102, 103, 108
- 104 Règlement concernant les prestations et honoraires des ingénieurs forestiers (révision de l'édition 1994)
- 110 Règlement concernant les prestations et honoraires des urbanistes (révision de l'édition 1988)
- 111 Modèle de prestations - Projets et conseils
- 121 Facturation des variations de prix par la méthode de l'indice spécifique d'ouvrage MIS (révision de l'édition 1996)
- 205 Pose de conduites souterraines (révision de l'édition 1984)
- 261 Actions sur les structures porteuses (révision de la norme SIA 160, édition 1989)
- 261/1 Actions sur les structures porteuses - Spécifications complémentaires
- 262 Construction en béton (révision de la norme SIA 162, édition 1993)
- 262/1 Construction en béton - Spécifications complémentaires
- 263 Construction en acier (révision de la norme SIA 161, édition 1990)
- 263/1 Construction en acier - Spécifications complémentaires
- 264 Construction mixte acier-béton
- 264/1 Construction mixte acier-béton - Spécifications complémentaires
- 265 Construction en bois (révision de la norme SIA 164, édition 1992)
- 265/1 Construction en bois - Spécifications complémentaires
- 267 Géotechnique (révision SIA 191, 191/1, 192, 2009)
- 267/1 Géotechnique - Spécifications complémentaires
- 279 Isolants thermiques (révision de l'édition 2000)
- 416 Surfaces et volumes des bâtiments et aménagements extérieurs (compléments)
- 480 Calcul de rentabilité dans le bâtiment
- 2022 Traitement de surface des constructions en acier

En élaboration

- 166 Armatures collées (prénorme)
- 181 Protection contre le bruit dans la construction (révision de l'édition 1988)
- 190/1 Tuyaux, pièces complémentaires et éléments des regards en béton non armé et béton armé
- 198 Travaux souterrains (révision de l'édition 1993)
- 244 Travaux en pierre artificielle (révision de l'édition 1976)
- 246 Travaux en pierre naturelle (révision de l'édition 1976)
- 248 Travaux de carrelages et revêtements (révision de l'édition 1976)
- 257 Travaux de peinture, teintage du bois et revêtements muraux (révision des normes SIA 257, édition 1989, et 259, édition 1977)
- 271 Toits plats (révision de l'édition 1986, y compris 271/1 et 271/2)
- 272 Étanchéité des ouvrages enterrés (révision de l'édition 1980)
- 273 L'asphalte coulé dans le bâtiment (révision de l'édition 1989)
- 274 Étanchéité des joints dans la construction (révision de l'édition 1987)
- 280 Lés d'étanchéité en matière synthétique (révision de l'édition 1996)
- 281 Lés d'étanchéité à base de bitume ou de bitume-polymère (révision de l'édition 1992, y compris 281/1 et 281/2)
- 331 Fenêtres (révision de l'édition 1988)
- 343 Portes (révision de l'édition 1990)
- 380/4 L'énergie électrique dans le bâtiment (révision de l'édition 1995)
- 381/2 Données climatiques (révision de l'édition 1988)
- 382/1 et 382/3 Installations de ventilation et de climatisation (révision de l'édition 1992)
- 384/2 Puissance thermique à installer dans les bâtiments (révision de l'édition 1982)
- 416 Surfaces et volumes des bâtiments et aménagements extérieurs (compléments)
- 500 Construire sans obstacle (révision de SN 521500)
- 2014 Organisation des couches de CAO (révision de l'édition 1996)
- 2015 GEO405 Catalogues des données et des représentations pour les conduites de réseaux souterrains (révision de l'édition 1998)
- 2016 GEO405 Échange de données (révision de l'édition 1998)